



www.arifts.fr

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

> LE MÉTIER

L'éducateur spécialisé est un professionnel du travail social. Il exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles. Il accompagne, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion. Il contribue à créer les conditions pour qu'ils soient protégés et accompagnés, considérés dans leurs droits et puissent les faire valoir.

Il aide au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne et peut contribuer à son insertion socioprofessionnelle. Il travaille au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.

> POLITIQUES SOCIALES

Protection de l'enfance, insertion, handicap, protection judiciaire de la jeunesse...

> PUBLIC

Enfants, adolescents ou adultes en situation de handicap, personnes confrontées à des difficultés sociales, mineurs en danger, jeunes délinquants, délinquants, personnes souffrant d'addiction...

> EMPLOYEURS ET LIEUX D'INTERVENTION

Maisons d'enfants à caractère social, foyers de l'enfance, centres maternels, intervention au domicile des familles, centres de prévention spécialisée, centres d'hébergement et de réinsertion sociale, institut thérapeutique éducatif et pédagogique, instituts d'éducation motrice, instituts médico-éducatifs, foyers d'hébergement ou d'accueil médicalisé, centre d'accueil pour demandeurs d'asile, établissements et services d'aide par le travail, centres médico-psycho-pédagogiques, hôpitaux...

**Salaire en début
de carrière**

**À partir de
1600 €
brut par mois**

**Insertion
à 6 mois**

**90,5 %
des diplômés employés
en tant qu'Éducateur
Spécialisé**

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ



Diplôme

Diplôme d'État
Grade Licence
Bac +3, Niveau II

Durée

Formation en
3 ans

Répartition

1450 heures
théoriques
et

2100 heures
de formation
pratique sur terrains
professionnels

Voies d'accès

Formation **Initiale**,
Formation **Continue**
ou **VAE**

Lieu

Angers (49)
ou
Rezé (44)

Coût

Si financement par la région
(étudiants en poursuite de scolarité
et demandeurs d'emploi) :

638 €/an
de frais de scolarité

170 €/an
de droits d'inscription
(boursiers exonérés)

**Si financement
employeur,
OPCA,
autres :**

7044 €/an

📍 SITE ANGEVIN

6 rue Georges Morel
49045 ANGERS Cedex 1
Tél. **02 41 48 20 22**

📍 SITE NANTAIS

Cité de la formation Santé Social
10 rue Marion Cahour | 44400 REZÉ
Tél. **02 40 75 69 94**



> POURQUOI CHOISIR L'ARIFTS ?

La qualité de son projet pédagogique et la compétence de ses équipes.

Son maillage auprès des acteurs institutionnels de la région, construit sur des années d'expérience.

Les valeurs portées : le respect fondamental de chaque personne, prise en compte du rythme et de la singularité de chaque personne en formation, postulat que chaque personne en formation peut évoluer dans ses conceptions. Nous considérons le travailleur social comme un acteur responsable et engagé dans un triple souci éthique : le souci de soi, de l'autre et du monde, les trois concourant à la même réalité d'un monde humanisé.

Son Centre de Ressources Documentaires riche de plus de 35000 ouvrages, 240 abonnements à des revues, 700 DVD ainsi que des ressources numériques (107 revues et plus de 1600 ouvrages) accessibles en texte intégral et à distance via le portail documentaire : <https://doc.arifts.fr>

Son équipement et le développement de techniques innovantes (FOAD : Formation Ouverte et A Distance).

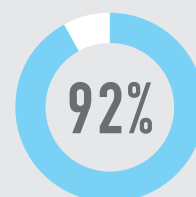
La pluralité des filières de l'institut de formation, avec de nombreux temps de rencontres en interfilières et de mutualisation (conférences, journées d'études, sessions thématiques, forum des terrains professionnels, forum Visages du film documentaire, ...).

Sa mobilité internationale : l'ARIFTS est labellisée Erasmus et accompagne des étudiants en formation pratique sur les 5 continents !

Son département Recherche.

Ses partenariats avec des universités françaises et étrangères.

> TAUX DE RÉUSSITE EN ES



www.arifts.fr

Région
PAYS DE LA LOIRE